

2011-UNAT-132, Frechon

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré un appel du secrétaire général. Unat a jugé qu'il était convaincu que la conclusion de l'UNDT selon laquelle Mme Frechon était incapable de poursuivre les services, sur la base des conclusions du conseil médical, n'était pas en train de se rendre à UNT à être entré dans la place du directeur médical des Nations Unies. Unat a jugé qu'il n'y avait aucun motif pour être en désaccord avec la conclusion de l'UNDT que le contrat de Mme Frechon était en fait licencié pour des raisons médicales. Unat a soutenu que la procédure qui aurait dû être invoquée était celle énoncée en ST / AI / 1999/16. Unat a jugé que UNDT avait raison de annuler la décision de mettre fin à l'emploi de Mme Frechon. UNAT a confirmé l'ordre de réintégrer Mme Frechon mais l'a changé en ordre de réintégration de Mme Frechon aux fins de l'administration initiant les procédures conformément à ST / AI / 1999/16. UNAT ajusté la manière dont les intérêts sur la rémunération accordés doivent être calculés. UNAT a rejeté l'appel et a confirmé le jugement de l'UND avec les écarts ci-dessus aux ordonnances qui y sont contenues.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Mme Frechon a contesté la décision de ne pas renouveler sa nomination à durée déterminée. Undt a trouvé pour Mme Frechon, la réintégrant et l'attribuant sa compensation.

Principe(s) Juridique(s)

Une nomination à durée déterminée n'a aucune espérance de renouvellement. Une exception aux règles régissant l'expiration d'un contrat à durée déterminée surviendra si la décision administrative de ne pas renouveler est basée sur des motifs inappropriés ou s'il y a des circonstances compensatoires.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Frechon

Entité

TPIR

Numéros d'Affaires

2010-125

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

7 Aoû 2011

President Judge

Juge Faherty

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Non-renouvellement

Motif arbitraire ou abusif

Cessation de service

Résiliation de l'engagement (voir aussi, Résiliation de l'engagement)

Licenciement (de nomination)

Raisons de santé

Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/1999/16

Ancien Règlement du personnel

- Disposition 109.1(b)
- Disposition 109.7

Jugements Connexes

UNDT/2010/124

2010-UNAT-059